



Séance extraordinaire tenue le 20 avril 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville d'Hudson, tenue au Centre Communautaire (Légion), 394 Main, le 20 avril 2015.

Présences :

Ed Prévost	-	Maire
Robert Spencer	-	Conseiller / District électoral #1
Ron Goldenberg	-	Conseiller / District électoral #2
Nicole Durand	-	Conseiller / District électoral #3
Barbara Robinson	-	Conseiller / District électoral #4
Deborah Woodhead	-	Conseiller / District électoral #5
Natalie Best	-	Conseiller / District électoral #6

Diane Duhaime, Greffier Adjoint

1. OUVERTURE ET CONSTAT DU QUORUM

Le quorum est atteint et Monsieur le maire Ed Prévost ouvre la séance à 19h05.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

No : R3820-2015

**Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu:**

Que le conseil municipal de la Ville d'Hudson adopte l'ordre du jour du 13 avril 2015 avec la modification suivante :

Ajout d'un point sous l'article suivant :

4.2 Trésorerie – signataires autorisés

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES

3.1. **Embauche d'un directeur général par intérim – monsieur Duncan E. Campbell**

No : R3821-2015

ATTENDU QUE le poste de directeur général est vacant depuis le 9 mars 2015;

ATTENDU QUE ce poste doit être comblé promptement afin d'assurer un suivi et un contrôle de toutes les activités de la Ville d'Hudson;

ATTENDU QUE monsieur Duncan Campbell a fait part de son intérêt à postuler à titre de directeur général par intérim pour une période temporaire afin d'assurer une transition et de procéder à l'embauche d'un trésorier et directeur général de façon permanente au cours des prochains mois;

ATTENDU QUE monsieur Campbell a beaucoup d'expérience dans le domaine de l'administration publique ayant assumé des postes à la direction générale de la Ville de Montréal, la Ville de Westmount et Ville Mont Royal depuis 1989;

**Il est proposé par le conseiller Natalie Best
Appuyé par le conseiller Barbara Robinson
Et résolu :**

DE PROCÉDER à la nomination de monsieur Duncan Campbell à titre de directeur général par intérim de la Ville d'Hudson, et ce, pour une période d'au moins quatre (4) jours par semaine, à déterminer entre les parties, pour une période d'environ cinq (5) mois;

D'AUTORISER le maire et le signataire autorisé désigné par la Ville à signer le contrat de



Séance extraordinaire tenue le 20 avril 2015

travail dudit directeur général par intérim en conformité avec la teneur des présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. TRÉSORERIE

4.1. Approbation des déboursés et salaires

No : R3822-2015

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance des déboursés déjà effectués des comptes fournisseurs et des salaires pour la période de mars 2015;

**Pour ce motif,
Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg
Dûment appuyée par le conseiller Robert Spencer
Il est résolu:**

D'approuver les déboursés et les salaires suivants:

- i) Déboursés : \$650,119.65
- ii) Salaires : \$198,848.03 (2014 : \$181,451.97 / 2015 budget : \$191,571.97)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2. Trésorerie – signataires autorisés

No: R3823-2015

**Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu:**

QUE les officiers suivants soient autorisés à signer, pour la Ville d'Hudson, les chèques et opérations à la Banque Nationale du Canada :

Maire **OU** Maire Suppléant

ET

Secrétaire-Trésorier **OU** Trésorier

QUE le Conseil, par les présentes, enlève le nom monsieur Philippe Baron en tant que signataire autorisé de la Ville d'Hudson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. QUESTIONS DES CITOYENS

5.1. Madame Eva McCartney – 97 Mullan

- Demande si l'ancienne directrice générale a démissionné et demande pourquoi il y a une mention concernant Mme Villandré au registre des chèques.

Monsieur le maire Ed Prévost répond que les avocats considèrent que les poursuites de madame Haulard contre la Ville d'Hudson sont considérées comme équivalant à une démission, de plus on lui a demandé de revenir à son poste trois fois suite à sa suspension. Le chèque en question est pour des frais juridiques encourus concernant Mme Villandré.

5.2. Madame Jessie Crowell – 711 Main

- Question concernant le stationnement au Centre Communautaire (entrée des pompiers).

Monsieur le maire Prévost et le directeur général monsieur Duncan Campbell aviseront la Patrouille Communautaire.

5.3. Madame Monique Verdier – 127 Upper McNaughten

- Demande quels sont les frais juridiques concernant Bourassa Boyer.

Monsieur le maire répond que cette firme comptable a intenté une poursuite contre la



Séance extraordinaire tenue le 20 avril 2015

Ville pour non-paiement de leur compte d'honoraires et la Ville a fait une demande reconventionnelle et demande une opinion juridique pour manque de professionnalisme.

6. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

No: R3824-2015

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Natalie Best
Il est résolu :**

Que la présente session du conseil de la Ville d'Hudson soit levée à 17h45.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Ed Prévost
Maire**

**Diane Duhaime
Greffier Adjoint**